(Collectivité) CCAS OGY MONTOY FLANVILLE

Envoyé en préfecture le 15/04/2021
Reçu en préfecture le 15/04/2021
Affiché le
ID : 057-200073609-20210414-DCA032021-DE

N° 03/2021

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

DELIBERATION DU Conseil d'Administration

Le **Conseil d'Administration**

réuni sous la présidence de Madame GAUTIER Marina **Vice-Présidente**

Après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2020
Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif présente :

(1) **X** **un excédent de fonctionnement de** **36 551,75 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent) ou - (déficit) ...	+	32 953,44
B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT)..... des anciens budgets annexes , précédé du signe + ou - (déficit)	+	0,00
C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE ..... ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit)	+	3 598,31
D) RESULTAT A AFFECTER = A+B (hors restes à réaliser)	+	36 551,75
E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT		
déficit (besoin de financement)	-	0,00
excédent (excédent de financement)	+	0
F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT		
Besoin de financement	-	0,00
Excédent de financement	+	0,00
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F		0,00

DECISION D'AFFECTATION	
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement..... (au minimum couverture du besoin de financement F)	0,00
2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002 ..... (résultat à affecter ligne C moins ligne 1 ci-dessus)	36 551,75

(Les élus participant à la séance par visioconférence ne sont pas en mesure de signer les délibérations et documents budgétaires annexés pour des raisons pratiques tenant aux conditions sanitaires actuelles).

un déficit de fonctionnement de

Reporte le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement.

Délibéré par le Conseil d'Administration Date de convocation: 26 mars 2021

VOTES:

Nombre de membres en exercice: 17
Nombre de membresprésents: 15
Nombre de suffrages exprimés: 15

Contre 0
Abstentions 0
Pour 15

Certifié exécutoire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le
et de la publication le 15 AVR. 2021

A Ogy-Montoy-Flanville le 14 avril 2021

La Vice-Présidente

Marina GAUTIER

MAIRIE D'OGY-MONTOY FLANVILLE (MOSELLE)

(1) cocher la case correspondante

communes, syndicats, budgets annexes
comptabilités M14 et M 49

Envoyé en préfecture le 15/04/2021
Reçu en préfecture le 15/04/2021
Affiché le
ID : 057-200073609-20210414-DCA032021-DE

Collectivité: **CCAS OGY MONTOY FLANVILLE**

RESULTATS A LA CLOTURE 2020

	Résultats à la clôture 2019	Part affectée à l'investissement	Dépenses 2020	Recettes 2020	Résultat 2020	Intégration	Résultat à la clôture 2020	
INVESTISSEMENT					0.00		0.00	Ligne 001 Budget 2021
FONCTIONNEMENT	3 598.31		217 860.80	250 814.24	32 953.44		36 551.75	
TOTAL	3 598.31	0.00	217 860.80	250 814.24	32 953.44	0.00	36 551.75	
LIGNE 002 EXCEDENT 2020		3 598.31						

RAR Dépenses		RAR Recettes	

Le présent tableau des résultats 2020 est à comparer rapidement avec votre comptabilité et votre compte administratif.

Cellules à compléter à partir de votre Compte administratif PAGE VUE d'ENSEMBLE II A1

		DEPENSES		RECETTES		
RAR INVESTISSEMENT	E + F		K + L		Solde RAR	0.00
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEME	A + C + E		G + I + K		Résultat Fonc	0.00
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMEN	B + D + F		H + J +L		Résultat Inv	0.00
						0.00

VERIFICATION 36 551.75 DISCORDANCE

Toute discordance entre mes comptes et les vôtres (crédits et réalisations) doit immédiatement m'être signalée, de préférence par courriel (marc.villibord@dgfip.finances.gouv.fr).

VERIFICATIONS A FAIRE SANS DELAIS

Les collectivités qui voudraient reprendre leurs reports au budget primitif 2021 et qui ne seraient pas en mesure d'établir leurs comptes administratifs sans l'aide de la Trésorerie doivent prendre contact sans délais après avoir effectué ces vérifications.

Le Trésorier